



Crolles, le 22 juillet 2019

Monsieur ODIER Francis
Président de l'association Trait
d'Union
34 rue Jean Vilar Cidex 255
38920 CROLLES

Pôle aménagement du territoire
Nos réf. : AGRI/ENV/RISQ/AC/FP n° 172-2019
Affaire suivie par : Amandine CHALVIN

Objet : incendie HAGER du 10 juillet 2019

Monsieur,

Vous m'interrogez par mail du 14 juillet au sujet de la communication de la commune dans le cadre de l'incendie survenu le 10 juillet 2019 dans les locaux de l'entreprise HAGER.

Je vous informe que j'étais présent sur place en contact avec la cellule de crise et la cellule d'intervention chimique du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Compte tenu de la nature de l'incendie et des mesures réalisées ces services ont conclu à l'absence de risque pour la santé humaine. De plus Crolles n'était pas sous le vent qui soufflait vers le sud. C'est pourquoi je n'ai pas jugé nécessaire de déclencher une information par alerte en masse comme le système dont dispose la commune le permet.

Atmo a été contacté pour connaître leur relevé. Il dispose d'un analyseur fixe situé sur Crolles (rue Léo Lagrange), celui-ci n'a rien relevé d'anormal durant la période de l'incendie. Pour un incendie, parmi les polluants mesurés en routine, les particules constituent les meilleurs traceurs de l'évènement. Les 10 et 11 juillet, les taux sont en moyenne assez faibles, de 12 et 13 µg/m³. Cependant il est situé à l'opposé du sens du vent ce jour-là ce qui ne permet pas une analyse réelle de la situation.

Ne disposant pas de mesure de métaux en routine sur Crolles, ATMO a mesuré les taux de métaux de filtres recueillis à Saint-Martin-d'Hères et Grenoble (analyses différées en laboratoire, les résultats ne sont pas connus à ce jour). Les relevés de particules pour cette période sont eux faibles, ce qui n'a rien d'étonnant selon M Vigier de l'Unité Prévision/Vigilance d'Atmo, puisque lors d'incendie les particules montent très haut et sont dispersées par le vent.

Concernant les analyses faites par la cellule d'intervention chimique du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le commandant Olivier Crombois, nous a indiqué que les valeurs des polluants atmosphériques présents dans l'air lors de cet incendie étaient inférieures aux seuils de détection des différents appareils utilisés.

En ce qui concerne la pollution du réseau d'eaux pluviales, un Ph légèrement acide en sortie de site a été observé. Il redevenait neutre environ 200 m en aval (après dilution dans le réseau), avant le rejet dans le milieu naturel.

J'ai demandé à mes services de faire faire de nouvelles analyses aux abords du site dans les semaines à venir, afin de m'assurer qu'il y a bien aucune contamination du milieu environnant.

Sachez que nous avons transmis votre courrier à la préfecture et au SDIS afin de pouvoir au plus vite compléter cette réponse, n'ayant pas tous les éléments que vous nous demandez. Quant aux causes de l'incendie, pour le moment, aucune des conclusions de l'enquête ne nous ont été transmises.

Votre courrier m'interpelle cependant sur la nécessité de communiquer dans ces situations. Cette question sera donc abordée de manière prioritaire dans le retour d'expérience que nous avons

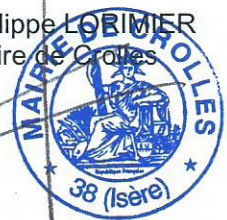


programmé à la rentrée, dont l'objectif est notamment de mettre en avant les manques et les points d'amélioration.

Par ailleurs, je porte à votre connaissance le fait que la commune s'est engagée dans un projet de révision de son document d'information sur les risques majeurs et son plan communal de sauvegarde, en collaboration avec l'Institut des Risques Majeurs (IRMa). Un article sera consacré à ce projet dans un prochain journal municipal.

Vous assurant de l'attention portée par la commune à votre courriel, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Philippe LOBIMIER
Maire de Crozols



pour visualiser rapidement les données sur différentes périodes à différents pas de temps, et localiser les stations <https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/donnees/acces-par-station>

pour télécharger les données sur une période souhaitée, à différents pas de temps <https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/donnees/telecharger>